



La solidarité intergénérationnelle

dans et par les associations : du 'faire pour' au 'faire ensemble'

Etude/action dirigée par Dominique Thierry,
Vice-président de France Bénévolat,
avec l'appui d'Eliane Goudet et la contribution de Bernard Gousset.

SOMMAIRE :

- 1 - Objectifs et méthode
- 2 - Les enjeux de la solidarité et de la coopération intergénérationnelles et les difficultés à les développer
- 3 - Les 4 formes de solidarité intergénérationnelle
- 4 - Les associations et la solidarité intergénérationnelle : les enseignements majeurs des expériences repérées et analysées
- 5 - Les collectivités territoriales au cœur d'une problématique nouvelle

Conclusions : idées clés

Annexes :

- Liste des expériences sélectionnées, classées par champs d'action
- Structures ressources et bibliographie

1 Objectifs et méthode

1 - OBJECTIFS ET MÉTHODE

1) POURQUOI CE TRAVAIL ?

Le choix de ce thème de travail collectif au sein du Réseau France Bénévolat, pour 2009 et 2010, se situe comme une suite logique de travaux menés les années précédentes :

- le bénévolat des seniors (2006) ;
 - le bénévolat des jeunes (2008) et le plan d'actions très volontariste en cours de mise en œuvre sur 2009/2011 ;
 - le renouvellement des dirigeants associatifs, avec son volet intergénérationnel dans la gouvernance associative (2007) ;
 - un séminaire introductif, du 20 novembre 2008, sur « Jeunes et seniors au service de la solidarité locale » (voir synthèse spécifiquement rédigée sur www.francebenevolat.org).
- « La solidarité et la coopération intergénérationnelles par et dans les associations » constituent en fait deux thèmes qui se recoupent par la volonté de sortir des cultures dominantes de ségrégation et de discrimination par l'âge, mais qu'il convient d'aborder de façon distincte d'un point de vue méthodologique :

a) La solidarité intergénérationnelle par les associations

Mohammed Malki, expert de ce champ, estime que dans le domaine de l'intergénérationnel, contrairement à ce qu'on pourrait penser, la France n'est pas si en retard. De nombreuses initiatives démontrent la valeur ajoutée des initiatives intergénérationnelles pour répondre à de nouveaux besoins ou apporter des réponses complémentaires et novatrices à des besoins existants dans les deux sens, par exemple :

- contribution de jeunes pour sortir les personnes âgées de leur isolement (animation au sein des Maisons de retraite,...) (Cœurs en fête, Se Canto...)
- aide aux devoirs par des seniors (y compris par des résidents de maisons de retraite)
- éducation des enfants à l'envie de lire (Lire et faire lire)
- réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS)
- parrainage de jeunes par des salariés ou des seniors (aide à l'orientation, accompagnement à la recherche d'emploi, accompagnement à la mise en œuvre de projets, tutorat professionnel par des retraités...)
- actions communes menées dans les associations de quartier (Centres Sociaux...)
- conceptions urbanistiques nouvelles : quartiers intergénérationnels (Ste Apollinaire près de Dijon), installation de crèches dans des maisons de retraites...
- cohabitation organisée sous l'impulsion de collectivités territoriales (Paris, Montpellier, Boulogne-Billancourt...):

Prenons acte de ce constat optimiste, que nous ne partageons néanmoins pas entièrement. Le repérage et l'analyse de pratiques innovantes ne font pas mouvement social, même si elles en constituent souvent la première étape. (Le risque est de se borner à l'affichage de belles expériences alibi, que les acteurs se plaisent à raconter...pour ne pas aller plus loin !). Pour aller dans l'autre sens, sur le registre de la bouteille à moitié vide et à moitié pleine, il n'est pas besoin de mener de longues analyses. Une récente enquête menée par la Fondation de France nous apprend que la solitude au quotidien intervient très tôt : on a bien sûr en tête le drame de la canicule 2003, et les maisons de retraites «mouroirs» mais on le constate aussi chez les jeunes qui ont le sentiment de ne pas avoir la parole...

Ainsi, il nous paraît souhaitable de viser une problématique plus large et plus ambitieuse où toutes les générations, en particulier les jeunes et les seniors, seraient à la fois acteurs et bénéficiaires, donc coproducteurs indispensables d'utilité sociale. En d'autres termes, si nous disposons d'un corps d'expériences significatives « où l'on fait pour », il nous paraît souhaitable de travailler sur le « faire ensemble ».

En particulier, en ce qui concerne les seniors, il est indispensable de dissocier totalement «les trois retraites¹», actuellement confondues dans un discours commun à dominante gérontologique :

- la retraite active (empiriquement 60/75 ans),
- la déprise (empiriquement 75/85 ans),
- la vieillesse (empiriquement au-delà de 85 ans, période au sein de laquelle il convient à nouveau

¹ Voir « L'entrée en retraite : nouveau départ ou mort sociale ? » Dir. : D. Thierry Editions Liaisons 2006

de distinguer les personnes dépendantes et les personnes autonomes).

Les débats actuels sur les retraites - et leurs équilibres financiers, comme le débat sur le grand âge- et son coût potentiel, tendent à évacuer la question de la place des retraités dans la société, comme si les retraités n'étaient que des agents économiques, consommateurs ou facteurs de coûts, et pas des acteurs sociaux à part entière.

Du point de vue des processus d'action, il est clair que les associations n'ont pas le monopole de ces actions intergénérationnelles, mais par leurs fonctions de veille sociale et d'ingénierie innovante, elles doivent être les moteurs d'une problématique nouvelle et fréquemment les opératrices directes. Par leur fonction même de création ou de re-création de liens sociaux, elles devraient être à la fois :

- les témoins de situations inacceptables,
- un lieu de parole collective pour évaluer les enjeux d'un contexte nouveau,
- des lieux privilégiés d'innovations sociales, d'échanges et de capitalisation.

Les principaux constats effectués au travers de ces deux années d'observation montrent bien une situation paradoxale : les associations sont le plus souvent les actrices principales des actions intergénérationnelles, mais, un peu comme M. Jourdain faisait de la prose, avec une insuffisance de problématique globale et de mise en perspective. C'est d'ailleurs l'ambition du travail lancé et animé par France Bénévolat que de les amener à prendre conscience de ce problème.

b) La coopération intergénérationnelle dans les associations

On retrouve plusieurs champs identifiés et fortement analysés dans les travaux des années précédentes menés par France Bénévolat :

- l'accueil et l'intégration de jeunes dans les associations instituées,
- la délégation de projets à des équipes de jeunes,
- la participation des jeunes à la gouvernance associative,
- la coopération et la mutualisation inter associatives entre associations de jeunes et associations de seniors,
- l'appui de seniors au développement de projets de jeunes (comme dans les Juniors Associations),
- l'intégration des nouveaux retraités dans les associations (dans des logiques de transmission de savoir-faire, et non dans des logiques de pouvoir).

Ce deuxième thème spécifique est donc à la fois moins nouveau pour France Bénévolat, mais plus difficile à mettre en œuvre, puisque se situant sur l'évolution des pratiques réelles de la gouvernance associative.

Nous partons toutefois de l'hypothèse et de la conviction que cet apprentissage de l'intergénérationnel « dans les associations » constitue un point de passage obligé pour faire développer des problématiques nouvelles « par les associations ». En d'autres termes, les associations ne peuvent pas être tout à fait légitimes pour développer des pratiques innovantes pour la société, si elles ne sont pas elles-mêmes exemplaires en interne. C'est ce qu'ont bien compris certaines associations comme les Petits Frères des Pauvres².

2) MÉTHODE DE TRAVAIL UTILISÉE

Du point de vue méthodologique, cette synthèse s'est construite, de façon empirique, à partir de plusieurs sources :

- la synthèse du séminaire du 20 novembre 2008 (voir sur www.francebenevolat.org/documentation);
- la coopération avec l'association EGPE (Ecole des Grands-Parents Européens) qui a animé, les 18 et 19 Novembre 2009, un séminaire de très grande qualité sur la solidarité intergénérationnelle intra familiale et la place des grands parents ;
- une enquête interne sur les bonnes pratiques repérées au sein du Réseau France Bénévolat ;
- les échanges à l'occasion de l'auto-saisine du CESE sur « Seniors et Cité » (rapport voté en Mai 2009) ;
- une analyse des expériences identifiées par Accordages jusqu'à mi 2009 (voir www.accordages-intergeneration.com);
- une enquête externe de repérages et d'analyses de « bonnes pratiques », selon une typologie préétablie ;

² Cette seconde thématique sera peu développée dans la suite de ce document, dans la mesure où elle a déjà été abordée par les autres travaux de France Bénévolat sur l'engagement des jeunes et sur le renouvellement des dirigeants associatifs (voir rubriques correspondantes sur www.francebenevolat.org Onglet Documentation)

2 Enjeux et difficultés

- le travail commun mené avec Recherches et Solidarités, « La France bénévole 2010 », où pour la première fois nous avons pu analyser les facteurs de l'engagement et les freins à l'engagement par tranches d'âges.
- la participation active au programme européen « Tramp » ;
- un premier colloque de terrain animé par France Bénévolat Côte d'Or en octobre 2009 qui a largement contribué à stabiliser nos analyses et notre problématique ;
- plusieurs échanges avec des collectivités territoriales.

2 - LES ENJEUX DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COOPÉRATION INTERGÉNÉRATIONNELLES ET LES DIFFICULTÉS À LES DÉVELOPPER

1) LA PRISE EN COMPTE DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ET DE LA PLACE DES SENIORS

Les collectivités territoriales ont pris conscience, souvent avant l'Etat, de la révolution démographique qui est devant nous et de ses conséquences, mais elles se sont prioritairement centrées sur le grand âge et la dépendance. Elles ont donc développé en direct des services, ou favorisé, via les associations, de tels services à l'égard des populations âgées, le plus souvent très âgées.

- classiques « clubs du 3° âge » pour éviter l'isolement (terme par ailleurs largement dépassé),
 - portage de repas à domicile,
 - politiques favorisant les services de proximité (en gestion directe ou par des associations)
 - développement de logements intermédiaires, avec des services collectifs tout en maintenant des appartements individuels,
 - développement d'expériences de colocations intergénérationnelles,
- etc...

Ces collectivités ont toutefois plus de mal à se rendre compte qu'avant le 4° et le 5° âge, les nouveaux retraités sont d'abord une formidable ressource humaine en termes de compétences et de disponibilité (en moyenne pour 15 à 20 ans). France Bénévolat a bien mis en évidence ce paradoxe.

Selon l'enquête IFOP-France Bénévolat-Crédit Mutuel menée en juin 2010 auprès d'un échantillon représentatif de la population de plus de 15 ans, il y aurait, contrairement aux idées acquises et aux données anciennes de l'INSEE de 2000, un taux d'engagement bénévole des seniors sensiblement supérieur aux autres tranches d'âges (de l'ordre de 50 %, pour toutes les formes de bénévolat, pas seulement pour le bénévolat associatif, contre 36% toutes tranches d'âges confondues). Ce résultat est très encourageant et il conviendra d'en suivre attentivement l'évolution dans le contexte des changements des conditions de départ en retraite.

Il est évident que les transformations démographiques en cours -avec le triple phénomène d'une diminution importante du nombre d' « actifs » (au sens INSEE du terme) par rapport aux « inactifs », d'une augmentation du nombre important de retraités en bonne santé et majoritairement détenteurs du patrimoine et de la progression spectaculaire de personnes très âgées- vont bouleverser de façon radicale des pans entiers du fonctionnement sociétal :

- débat sur les équilibres financiers des régimes de retraite ;
- nouveaux problèmes de santé et coûts correspondants ;
- évolutions des modèles de consommation ;
- nouvelles conceptions de l'urbanisme ;
- adaptation de toutes les structures de la vie publique et de la vie quotidienne ;
- transformation de l'emploi et des emplois ;
- solidarités intergénérationnelles au sein des familles, maintenant très souvent composées de 4 générations, et parfois 5
- place des retraités dans la vie sociale et le développement du lien social.

Le pacte intergénérationnel s'est progressivement tissé sur deux pôles dominants :

- la solidarité financière à partir du XIX° siècle par la construction des retraites par répartition ; il y a là l'un des piliers les plus solides du pacte républicain et son actuelle fragilisation interpelle

profondément toute la société ;

- la solidarité intra familiale qui s'est renforcée à partir des bouleversements économiques de 1975 et qui a probablement évité que notre Société se délite encore davantage.

Ce pacte, très ancré, est toutefois fragile :

- les « baby boomers », qui constituent actuellement la génération arrivant à la retraite, ont bénéficié à plein des Trente Glorieuses. Pour employer une expression familière, cette génération a eu droit « au beurre, à l'argent du beurre et à l'assiette au beurre » ; en termes moins familiers, elles ont eu droit au plein emploi, à l'ascenseur social et à la progression du patrimoine ;

- les générations des différentes crises depuis 1974 (pour mémoire, quatre crises) ont connu, ou connaissent encore, les extrêmes difficultés de l'insertion professionnelle et vont connaître maintenant la nécessité de travailler plus longtemps pour payer les retraites de la génération précédente... et la quasi certitude que leur retraite sera moins confortable. Ces générations actuellement en recherche d'emploi ou actives paieront 3 fois !

Il semble évidemment indispensable de maintenir cette solidarité intergénérationnelle sur ces deux pôles traditionnels, au sein d'un débat sociétal tranquille, long et difficile, à l'abri des démagogues et des corporatismes. Mais il nous semble aussi qu'il faudrait y ajouter un troisième pôle, celui d'une solidarité qualitative, prioritairement locale, où les retraités auraient une place clé et indispensable, faite de droits et de devoirs. Cet enjeu recoupe très exactement le contenu de l'auto saisine du Conseil Economique Social et Environnemental adoptée en Mai 2009 sous le titre « Seniors et Cité ».

2) LA PRISE EN COMPTE DES DÉSIRS ET DES PROJETS DES JEUNES

Des travaux de la FONDA montrent l'extrême corrélation entre le niveau de sécurité dans les quartiers et la densité et la vitalité du tissu associatif. D'ailleurs, dès qu'il y a un incident, les pouvoirs publics redécouvrent l'importance du tissu associatif, font des discours élogieux à son égard et promettent des moyens supplémentaires.

Nous ne disposons pas encore d'une connaissance suffisamment fine de la réalité du tissu associatif dans ces quartiers et de ses besoins, mais l'investissement mené par France Bénévolat en Seine St Denis, en partenariat avec la Direction de la Vie Associative de la Ville d'Aubervilliers, donne l'impression à la fois d'une grande spontanéité de l'engagement et d'une grande volatilité du tissu associatif due à un manque d'encadrement., d'où des schémas d'action nouveaux actuellement en cours d'expérimentations, plus centrés sur des projets collectifs inter-associatifs que sur le bénévolat classique individuel.

Plus globalement, les jeunes sont au moins aussi généreux aujourd'hui qu'hier mais les formes d'engagements sont différentes et plus spécifiques. Les engagements des jeunes partent de leurs désirs, de leurs activités, en particulier collectives (la musique, la danse...), de leur savoir-faire, pas nécessairement d'une vision et d'une analyse de la société, ou de la notion d'engagement tel que nous l'entendions il y a 50 ans.

Encore plus qu'ailleurs, les jeunes engagés dans des projets associatifs ont besoin d'être reconnus. C'est, entre autres, l'intérêt du Passeport Bénévole de France Bénévolat qui constitue le premier signe en même temps que le premier outil d'une reconnaissance sociale de l'engagement solidaire et des compétences acquises, et le plus souvent la première référence à l'égard du marché du travail.

L'enquête menée en commun par Recherches et Solidarités et France Bénévolat (La France bénévole 2010) sur les facteurs de l'engagement et les freins à l'engagement arrive aux principales conclusions suivantes concernant les jeunes :

[...] les caractéristiques propres aux bénévoles de 18 à 25 ans [...] tranchent parfois avec certaines idées reçues, elles traduisent tout à la fois la marque des premiers pas, souvent très enthousiastes, la passion et la spontanéité de cette génération. Pour autant elles peuvent également nous laisser deviner l'évolution du bénévolat de demain.

Ils sont plus particulièrement mobilisables dans des circonstances exceptionnelles, n'hésitent pas à parler de leur engagement bénévole autour d'eux, et sont délibérément engagés dans des démarches solidaires, via les réseaux sociaux.

Ils sont demandeurs de responsabilités, comme dans la vie sociale en général, ils sont ambitieux, en recherche de compétences, et souhaitent pouvoir mesurer le fruit de leurs efforts. Pour cela, ils n'hésitent pas à demander qu'on leur apporte conseils et formation.

Ils sont globalement satisfaits de leur engagement, conscients de tous les apports qu'il leur procure, ils ont le sentiment d'être utiles, de s'épanouir à titre personnel. Ils sont très sensibles aux rencontres qu'ils font, aux amitiés qu'ils nouent dans les associations, et à l'ouverture vers des

2 *Enjeux et difficultés*

horizons différents. Mais ils sont aussi en attente de reconnaissance de la part des dirigeants, et peut-être plus encore de la part des adhérents ou des bénéficiaires. Ils comptent beaucoup sur leur engagement bénévole qui pourra leur permettre d'acquérir des compétences utiles également pour leur vie professionnelle.

Ils ressentent parfois une certaine difficulté à faire leur place au sein des associations, et c'est sans doute pour cela que nous avons constaté qu'ils vont plus volontiers dans les petites structures, moins hiérarchisées, et dans lesquelles ils se sentent plus à l'aise. Les responsables associatifs, désireux d'attirer, puis de fidéliser de jeunes bénévoles, pourront ainsi prendre connaissance des stratégies de recherche, puis d'accueil et d'accompagnement à mettre en place, s'ils veulent réussir dans cette voie

3) DES COUPURES GÉNÉRATIONNELLES FORTES

Les coupures générationnelles sont nettement plus fortes en France que dans les autres pays développés, à tout le moins que dans les pays du Sud où la coopération intergénérationnelle fait partie des valeurs collectives.

L'origine de cette coupure est largement à imputer à l'Entreprise, qui à partir de 1975 a réglé les indispensables mutations industrielles et économiques à partir des préretraites (publiques, conventionnelles ou privées) (« La gestion par les âges »). Selon une expression de R. Lion « On est devenu vieux de plus en plus jeune » ! A l'autre bout de la pyramide des âges, l'allongement de la durée des études et la difficulté de l'insertion professionnelle des jeunes font « que l'on reste jeune de plus en plus vieux » !

Toutes les représentations sur les âges s'en sont trouvées bouleversées avec beaucoup de constats paradoxaux :

- allongement de l'espérance de vie et montée du jeunisme,
- augmentation des solidarités intergénérationnelles intrafamiliales et diminution de ces solidarités dans la société externe,
- exclusion dans l'entreprise et sollicitations pour des engagements externes...

Historiquement, des ponts ont d'abord été établis entre le monde des retraités et celui des loisirs culturels. Certaines maisons de retraite ont établi une coopération avec les maisons de quartier, permettant un ancrage dans la vie locale culturelle et associative.

On ne peut que saluer ce mouvement récent, parti essentiellement d'initiatives individuelles et dispersées, mais il nous paraît indispensable de l'élargir, tant en nombre d'initiatives que dans la problématique globale. Ainsi, comme sur les seniors, il nous semble nécessaire de dépasser un premier niveau d'actions où l'on fait « pour » pour arriver « au faire ensemble ». La solidarité et la coopération intergénérationnelles deviendraient alors un levier essentiel de l'Education où notre société arrêterait de regarder les jeunes comme un « problème ».

4) DE LA FRACTURE SOCIALE À LA PEUR DE L'AUTRE

Synthèse de la contribution de Jean-Paul Delevoeye, Médiateur de la République, nov 2008

En 10 ans, nous sommes passés, dans le discours politique, du thème de la fracture sociale, c'est-à-dire du vivre ensemble et du vivre avec l'autre, à celui de la sécurité, c'est-à-dire la peur de l'autre et à la nécessité de « me défendre contre l'autre ». Ce « racisme social » va l'encontre des pratiques de mixité sociale et de ce qui fonde notre pacte républicain.

Le champ des convictions s'efface, remplacé par le champ des émotions. L'homme est considéré pour ce qu'il dépense et non plus pour ce qu'il pense. La frustration du « toujours plus » crée des rapports de violence. Nous avons à faire face à un déficit d'éducation. Les comportements répondent de plus en plus à de nouveaux credo : « Je ne crois plus à la réussite collective, aussi je me préoccupe de mon confort individuel et je deviens consommateur de droits. »

Le vivre ensemble devient le vivre avec ceux qui vous ressemblent. Plus rien ne tient le dialogue d'une génération à l'autre, puisque l'autre génération ne nous ressemble pas. Au niveau du territoire, et quelle que soit la focale d'analyse, nationale ou mondiale, on constate un phénomène d'évasion de la réussite et de localisation de l'échec : ceux qui réussissent font le choix de partir, ceux qui sont en échec n'ont pas de choix ouvert, et restent.

La solidarité, qui rapproche l'individu des autres et notamment de ceux qui sont différents de lui, recrée des liens, des passerelles d'un groupe à un autre, d'une génération à l'autre. Il est nécessaire de remettre la solidarité au cœur de nos préoccupations et de nos actions.

5) LA PEUR DE LA MORT ET DU VIEILLISSEMENT

Notre société a évacué la mort, alors que d'autres civilisations, comme l'Égypte, en faisaient un point central !

Tout au cours des siècles derniers, la peur de la mort a tenu une place importante dans l'histoire et dans la littérature. Elle fut redoutée dans un temps où la vieillesse était exceptionnelle et la mortalité infantile importante. Elle était subie lorsque des épidémies emportaient les cimetières. Elle était l'ennemie, contre laquelle il était impossible de se défendre, pas plus qu'il n'était envisageable d'en retarder l'échéance. Si tous la craignaient, il a pourtant été démontré qu'au cours de ces siècles écoulés, de nombreux gestes d'entraide et de solidarité à cette peur.

Si l'idée même de la mort est aujourd'hui infiniment moins handicapante qu'elle ne le fût autrefois, elle n'en est pas moins présente. Les formidables progrès réalisés par la médecine et la chirurgie, ainsi que le prolongement sensible du temps de vie, permettent alors une bien meilleure relation entre le factuel et l'imprévisible. Toutefois, il existe toujours de nouvelles maladies, encore sans traitement, qui provoquent d'autres angoisses : peur des maladies transmissibles, peur de certaines formes de cancer, peur de la maladie d'Alzheimer, peur de la démence sénile ... et le vieillard sénile nous renvoie l'image de cette déchéance tant physique que mentale.

Il devient alors difficile de supporter l'idée qu'un jour, peut-être, n'importe lequel d'entre nous pourra être amené à connaître cette déchéance qui est toujours le prélude d'une mort promise. Refuser d'admettre cette perspective peut être une solution, mais fondamentalement insatisfaisante.

Aujourd'hui, et plus personne ne le conteste, la vie comme la mort font partie de notre quotidien et, malgré une indifférence parfois manifestée, on peut se féliciter que soient de plus en plus nombreux ceux qui décident d'aider et soutenir les malades, les infirmes ou les vieillards - les soutenir, en étant au plus près de leurs angoisses, ou encore en agissant auprès de ceux qui, après une opération ou en cours de traitement, manifestent le besoin d'avoir à leurs côtés quelqu'un qui les écoute et les comprend (voir en particulier, dans le recueil d'expériences annexé, le témoignage de vie apporté par JAMALV).

3 - LES 4 FORMES DE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

1) LA SOLIDARITÉ COLLECTIVE PAR LES RETRAITES PAR RÉPARTITION

Comme rappelé plus haut, il s'agit là d'une des composantes les plus fondamentales du pacte républicain. Sans ouvrir, dans le cadre de cette étude, le débat sur les retraites, rappelons que ce dispositif est une invention collective du XIX^e siècle dans des contextes démographiques qui n'ont rien à voir avec la situation actuelle et surtout future (Bismarck et Beveridge³).

En 1750, l'espérance de vie à la naissance dépassait à peine 25 ans, compte tenu en particulier de la mortalité infantile. En 1945, cette espérance de vie était de 65 ans. Depuis 1970, en quarante ans, nous avons gagné environ 10 ans d'espérance de vie et les actifs ont vu leur durée de vie au travail diminuer d'environ 12 ans (3 par une entrée plus tardive dans la vie plus active et 9 par un départ plus précoce).

On connaît les conditions amont des rééquilibrages, dont la nécessité est admise par tous :

- sur le plan macroéconomique, une augmentation massive des emplois (il ne sert à rien de durcir les conditions de départ en retraite si l'emploi n'augmente pas ... sauf à accepter massivement des chômeurs de plus de 50 ans quasiment sans droits et à faire des transferts de déficits entre les différents régimes de protection sociale) ;
- sur les registres microéconomique et social, une évolution très importante des conditions de travail, compatibles avec le maintien plus longtemps des salariés au travail, une transformation des

³ Alternatives Économiques (voir bibliographie) rapporte une anecdote (vraie ou fausse ?) : Bismarck demandant à l'un de ses conseillers à quel âge il fallait mettre l'âge de la retraite pour n'avoir jamais à la payer se serait vu répondre : « 60 ans ! »

3 quatre formes de solidarité

systèmes de formation pour qu'ils soient réellement des systèmes de formation tout au long de la vie, et un développement des mobilités professionnelles pour l'essentiel non géographiques.

Ensuite... tout n'est affaire qu'affaire de négociations et d'arbitrages !

Pour ce qui concerne plus spécifiquement la solidarité intergénérationnelle et la place des seniors dans cette solidarité, on devrait, nous semble-t-il, être attentifs à plusieurs paramètres ou champs d'action collective :

- le durcissement des conditions de départ en retraite peut faire évoluer les représentations de la retraite par les retraités eux-mêmes, avec un retour direct à ce qui a été appelé plus haut la déprise, c'est-à-dire le droit de ne rien faire pendant sa retraite avec un repli sur les seules sphères personnelles et familiales. Dans ce cas, l'appel à l'engagement bénévole des retraités pourrait être beaucoup moins entendu ! Cette évolution serait accentuée si la nécessité financière du cumul emploi/retraite s'accélère ; il y aurait dans ce cas concurrence entre deux formes d'activité : l'activité rémunérée et l'activité bénévole. A titre d'exemple, on voit dès à présent se développer une concurrence sur les jobs d'été entre les jeunes et les retraités.

La nécessité, systématiquement rappelée par France Bénévolat, de dispositifs individuels et collectifs d'accompagnement à la transition travail/retraite et d'appui à la définition de projets de vie où le sentiment d'utilité sociale ait toute sa place, dépassant les classiques préparations à la retraite.

La génération des « baby boomers » a été clairement favorisée par rapport aux générations précédentes et aux générations futures. Mais cette génération est également qualifiée de « génération pivot » par rapport à la solidarité intrafamiliale (ascendants, enfants, petits-enfants). Si les nécessités de cette solidarité intrafamiliale augmentent, on peut craindre de plus en plus de difficultés pour impliquer les seniors dans le bénévolat associatif.

La nécessité est probable de relancer une problématique sur la retraite progressive (dans des conditions fondamentalement différentes des échecs des tentatives des années 1980). Dans ce cas, on pourrait envisager des dispositifs innovants retraites progressives/mécénat de compétences pour les dernières étapes de carrière.

2) LA SOLIDARITÉ INTRAFAMILIALE

Elle augmente systématiquement quand la solidarité collective diminue (sous toutes les formes : transfert de revenu, transfert de patrimoine, solidarité qualitative par les soutiens intra familiaux et trans-générationnels).

Les baby boomers, qui sont devenus depuis les papys boomers, les favorisés des Trente Glorieuses, sont au cœur du système (à l'égard de deux, voire trois ou quatre autres générations) et constituent la génération pivot de ces solidarités.

L'Ecole des Grands-parents Européens (EGPE) analyse la question comme suit :

« Plus nous avançons en âge, plus le désir, la volonté de transmettre s'imposent à nous dans les cadres de vie où nous agissons sous des statuts différents. Ainsi, si la famille reste le lieu privilégié de la transmission pour le grand-parent, la volonté de transmettre se vit aussi dans d'autres lieux et circonstances : le professionnel en retraite ne met pas nécessairement au placard son savoir-faire et le citoyen peut s'engager ou intensifier son engagement dans la vie associative ou citoyenne. »

L'Ecole des Grands-parents Européens, très préoccupée par ce sujet de société, s'est investie l'an passé en conduisant une réflexion sur le thème de « la transmission intergénérationnelle, une dynamique pour mieux vivre ensemble ». A une époque où la famille n'a jamais autant été bousculée, l'EGPE approfondit cette réflexion dans le domaine des solidarités familiales où trois thèmes se dégagent :

- Les solidarités financières/matérielles en famille : entre la loi et le désir. Que dit la loi ? Quelles sont les pratiques, les désirs des parties, dans quels sens s'exercent ces solidarités qui peuvent être imposées ou choisies. Comment trouver la juste distance, quelle réciprocité attendue/reçue selon que la solidarité est choisie ou contrainte ? Dans le contexte de décomposition/recomposition des familles, comment se vit la solidarité, quels sont les vécus de solidarité dans les familles de cœur, de sang ou juridique ?

- Solidarités familiales et solidarités publiques : où se situe la charnière ? Quelles représentations, quelles pratiques sont mises en œuvre de part et d'autre ? Les systèmes publics de solidarité

favorisent-ils, découragent-ils, se substituent-ils à la solidarité familiale ? Des visions différentes s'affrontent, notamment sur la façon dont l'Etat-providence répartit le financement et la satisfaction des besoins associés aux deux périodes de dépendance économique, enfance et vieillesse : libérale, conservatrice ou sociale-démocrate ces visions politiques structurent la plupart des discours actuels sur la répartition et le financement du bien-être

- Solidarités familiales et modèles culturels : selon les modèles sociaux, culturels, religieux, ethniques présents en France.

Quelles représentations de la solidarité familiale dans les éditions pour la jeunesse ? Du XXème au XXIème siècle, comment ont évolué ces représentations ? Quels modèles sont importés en France via les migrations de population ? Qu'enseignent, que préconisent les différentes religions présentes en France en matière de solidarité familiale ? » (voir travaux complets en contactant EGPE : www.egpe.org)

3) LA SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ OU DE VOISINAGE

OU BÉNÉVOLAT DIRECT, OU ENCORE BÉNÉVOLAT INFORMEL

Selon l'enquête IFOP/France Bénévolat - Crédit Mutuel de Juin 2010 citée plus haut, ce bénévolat concernerait 7 400 000 personnes (contre 11 300 000 bénévoles dans les associations). C'est la première fois dont on dispose d'une estimation, en France, sur ce phénomène peu analysé. Le chiffre est très élevé; il conviendra d'en suivre l'évolution, d'essayer d'analyser s'il s'agit plutôt d'un phénomène rural et de voir les complémentarités entre bénévolat associatif et bénévolat direct.

Même s'il ne se réduit pas à la solidarité intergénérationnelle, ce bénévolat direct en est très souvent la cible principale. On pourrait le qualifier de solidarité intergénérationnelle naturelle. Son exercice est évidemment plus facile en milieu rural ou semi-urbain (pour autant que les milieux ruraux ne soient pas en voie de désertification !), parce que la lisibilité de l'isolement et des situations précaires est plus facile qu'en milieu urbain et parce que l'échange au quotidien y est plus simple. On peut dire que cette solidarité de proximité constitue l'archétype du don et du contre-don mis en évidence par Marcel Mauss, dès 1925, ces don et contre-don constituant eux-mêmes le fondement de la solidarité et du lien social.

A l'inverse, on peut faire l'hypothèse que le développement de la vie associative et du bénévolat depuis les années 1970 est certes une réponse collective aux conséquences des crises mais aussi un moyen de répondre à cette pulsion de solidarité en milieu plus urbain, donc moins lisible et devant davantage transiter par cet intermédiaire qu'est l'Association.

Dans certaines expériences repérées (voir document complémentaire), il est intéressant de voir des actions de recombinaison et de complémentarité d'une solidarité portée par l'ingénierie d'une association et d'une solidarité directe de proximité (voir en particulier démarche de *Voisin-âge* expérimentée par les Petits Frères des Pauvres ou encore la Fête des voisins).

4) LA SOLIDARITÉ VIA LES ASSOCIATIONS

Comme déjà indiqué, les associations, sans en avoir le monopole, sont au cœur des démarches avec leur double rôle :

- de veille sociale, c'est-à-dire d'analyseur social et de mise en évidence de la demande sociale ;
- d'opérateur d'actions innovantes.

Pour mémoire, la suite de ce document ne s'intéresse qu'à cette 4° forme de solidarité intergénérationnelle. La grande question - et c'est l'objectif principal de ce travail - est d'inviter les associations à trouver l'équilibre entre leur activité propre, le plus souvent centrée sur un objet spécifique ou une cible plus spécifique et une problématique par nature plus transversale, et donc plus coopérative.

4 - LES ASSOCIATIONS ET LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE : LES ENSEIGNEMENTS MAJEURS DES EXPÉRIENCES REPÉRÉES ET ANALYSÉES.

Nous avons rassemblé 50 expériences considérées comme innovantes (voir liste en annexe et description dans un document spécifique). Ce choix ne visait en aucun cas à l'exhaustivité, mais plutôt à un panorama large des différents champs couverts par la solidarité intergénérationnelle (donc que les associations qui ne sont pas citées ne soient pas vexées !).

Nous proposons une typologie empirique sur 10 champs d'actions dont certains se recourent pour partie

- 1) Les associations dont l'objet même est la solidarité intergénérationnelle
- 2) L'accompagnement scolaire
- 3) Les transmissions : transmission de savoirs et transmission de mémoires
- 4) Les activités culturelles en maisons de retraites
- 5) La cohabitation : cohabitation intergénérationnelle et conception urbanistique de la cohabitation
- 6) Le parrainage (et ses différentes formes)
- 7) Les associations à multi activités intergénérationnelles
- 8) Le « faire ensemble »
- 9) L'événementiel intergénérationnel
- 10) La solidarité de proximité directe.

Certaines de ces initiatives sont d'origine strictement associative, d'autres sont parties d'initiatives de collectivités territoriales, d'autres enfin peuvent être qualifiées de partenariat et de portage mixtes. Nous en analyserons les principaux enseignements pour les associations avant de tenter le même regard du point de vue des collectivités territoriales.

1) UN DÉMARRAGE VERS LES ANNÉES 1980 À PARTIR DE DEUX CIBLES PRIORITAIRES : LES PERSONNES ÂGÉES, ISOLÉES OU EN MAISON DE RETRAITE, ET LES JEUNES EN INSERTION.

Il est toujours difficile de situer les dates et les dominantes d'un démarrage de ce que l'on peut appeler un « mouvement social en faveur de la solidarité intergénérationnelle », mais, en forçant un peu le trait, on peut considérer que deux axes de travail ont été impulsés vers les années 1980 (certaines initiatives comme celles des Petits Frères des Pauvres sont plus anciennes)

a) Les difficultés de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Devant les premières montées du chômage, en particulier du chômage des jeunes, à la fin des années 1970 (la 1^{ère} crise), puis plus massivement au début des années 1990 (la 2^{ème} crise), une série d'initiatives ont été prises, des associations spécialisées ont été créées (les associations « intermédiaires », les associations d'insertion par l'économique...) le plus souvent sous l'impulsion des pouvoirs publics et avec l'appui des politiques publiques nationales de l'emploi. Le bénévolat d'accompagnement (accompagnement social et/ou accompagnement professionnel) est né de ce champ d'actions : parrainage, tutorat... On peut d'ailleurs analyser l'émergence de la notion de mécénat de compétences largement à partir de ce champ d'actions, sans que le concept soit à l'époque stabilisé (Lafarge, SNCF, EDF,...).

Depuis la notion de tutorat et de parrainage s'est beaucoup élargie et s'est diversifiée :

- tutorat purement professionnel, lui-même encadré par une réglementation dès qu'il s'agit de formations en alternance,
- tutorat de fait à la fois professionnel et social (exemple de l'implication de retraités du BTP, via des dispositifs portés par PRO BTP) où l'ancien professionnel constitue un référent qui peut intervenir sur de nombreux champs : professionnel, médiation, aide à la résolution de problèmes,...
- accompagnement de projets personnels, dont la création d'entreprises (Fondation de la 2^{ème} Chance, ADIE, France Initiatives Réseau, associations d'insertion par l'activité économique,...)

- parrainage/référents (exemple de la démarche d'Actenses où des salariés, plutôt jeunes vont accompagner des jeunes de territoires et de milieux défavorisés, sur 3 ans : en 2°, 1° et terminale, pour éviter des phénomènes d'auto dévalorisation et les convaincre de choisir des filières d'excellence),
- accompagnement social de longue durée de demandeurs d'emplois par des seniors ou des actifs (exemple de Solidarités Nouvelles face au Chômage-SNC),
- parrainage interne aux associations quand il y a volonté d'intégrer des jeunes, de leur donner toute leur place et de leur déléguer le plus rapidement possible des responsabilités.

b) La prise de conscience du vieillissement de la population et la volonté du maintien à domicile

Comme rappelé en introduction, les premières expériences de solidarité intergénérationnelle sont largement parties des milieux gériatriques pour faire sortir de leur isolement les personnes âgées, et plus particulièrement les personnes âgées « en établissement ». Mais très vite, c'est une approche conjointe des associations et des collectivités territoriales qui ont largement développé les premières approches de services de maintien à domicile. C'est l'un des champs (avec celui de l'accompagnement des créateurs d'entreprises) où le secteur associatif s'est positionné dans une démarche de recherche/développement...sans financement ad hoc, c'est-à-dire avec prioritairement des ressources humaines bénévoles. C'est bien après (fin des années 1990 puis la loi Borloo de 2004) que les notions plus économiques de services de proximité se sont stabilisées.

Dans ces services à la personne, on peut regretter la faiblesse de la réflexion sur la place respective des professionnels et des bénévoles, malgré le beau concept de « triangle d'or » de l'ADMR⁴. Le débat indispensable sur la nécessaire montée en qualification des salariés de ce secteur en émergence a évacué celui des interfaces et de la coopération entre les différents acteurs intervenants.

C'est clairement, soit à partir de ces approches du maintien à domicile, soit à partir d'un regard critique -mais malheureusement légitime- sur les « mouroirs » que sont de nombreuses de maisons de retraites, que sont nés d'autres champs d'initiatives, autour de l'animation culturelle en maisons de retraite, du développement de structures intermédiaires ou, plus récemment, d'une révision des schémas urbanistiques.

2) UNE PROBLÉMATIQUE INNOVANTE À PARTIR DE LA NOTION D'ÉCHANGES DE SAVOIR FAIRE

C'est vers les années 1970, que sous l'impulsion de deux innovateurs, Claire et Marc Héber-Suftrin que s'est développée la notion « d'échanges réciproques de savoirs ».

Ces « Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs » (RERS, estimés aujourd'hui à 600 en France et 150 en Europe) partent de 3 principes simples :

- chacun a des savoirs qui peuvent intéresser les autres,
- tout le monde est capable d'apprendre des savoirs proposés par d'autres,
- nous pouvons tous apprendre à transmettre.

Le point de départ était plutôt celui de la mixité sociale et de l'interculturel, mais il y a à l'évidence souvent également une dimension intergénérationnelle dans les RERS.

On peut considérer que le développement des « systèmes d'échanges locaux » (SEL), par la création d'une monnaie non fiduciaire, relève de la même problématique. Le point de départ de ces démarches, historiquement très anciennes puisque que relevant de l'économie de troc, était de rappeler que l'échange économique et social n'est pas nécessairement monétaire. Là aussi, d'une volonté d'échanges sociaux, on peut renforcer les échanges intergénérationnels (avec la figure emblématique de la confiture contre la mise en marche de la web cam !).

3) DES DIMENSIONS PLUS NOUVELLES ET PROMETTEUSES : DÉCLOISONNEMENT ET CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES

Le champ spécifique des transmissions, déjà en germe dans la notion d'accompagnement des jeunes et dans les RERS, prend une dimension nouvelle quand on analyse des expériences telles que celle de « L'outil en main » (transmission des savoir-faire des compagnons) ou celle du programme « Passeurs de mémoire » d'Unis Cités.

⁴ Selon ce concept, on arrive à un maintien à domicile long et de qualité des personnes âgées, s'il y a une coopération fine, définie au cas et le cas et en évolution permanente, entre le professionnel, la famille et un bénévole référent.

5 Les collectivités territoriales

Le processus psychosociologique à l'œuvre dans ces transmissions est multidimensionnel :

- reconnaissance sociale forte des anciens pour ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont été, « par la trace » qu'ils laissent, selon l'expression des psychosociologues, (au Japon, ces anciens très grands professionnels sont déclarés « monuments nationaux vivants » !);
- référents éducatifs qui ne jugent pas, parce que sans relation d'autorité, pour les jeunes,
- compréhension de contextes sociaux et re-création de racines indispensables à sa propre construction identitaire,
- créations de liens affectifs du type grands-parents/petits-enfants... parfois de substitution.

Selon l'expression un peu galvaudée, nous sommes vraiment dans des processus gagnant/gagnant. Ce sont souvent au sein de ces processus que les plus anciens redécouvrent la notion d'utilité sociale.

4) BEAUCOUP DE MICRO INITIATIVES MAIS PEU DE PROBLÉMATIQUE D'ENSEMBLE

Du point de vue du contenu du thème lui-même, on ne peut qu'être frappé par un constat paradoxal, fait à la fois de nombreuses initiatives de terrain, souvent de grande qualité et la quasi absence d'une problématique globale (peu d'approches transversales inter associatives, pas de travaux universitaires repérés,...), d'où l'intérêt, mais aussi la difficulté, de l'étude de France Bénévolat. Au sein même du Réseau FB, il a été difficile de faire identifier des bonnes pratiques de terrain malgré l'intérêt évident pour le thème.

Notre ambition est bien d'amorcer cette problématique commune et d'inciter à une transversalité inter associative sur cet enjeu sociétal fort.

5 - LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU CŒUR D'UNE PROBLÉMATIQUE NOUVELLE

En dehors des associations elles-mêmes, nous nous sommes interrogés sur les moteurs éventuels d'une dynamique collective : entreprises et partenaires sociaux, pouvoirs publics, institutions de retraite.

En schématisant un peu, mais à peine :

- les entreprises attendent globalement les décisions concernant la retraite et l'emploi des seniors ; certaines sont toutefois mobilisées sur certains champs (voir en particulier ce qui a été dit plus haut sur l'insertion des jeunes et les démarches de tutorat/parrainage). Elles commencent à s'intéresser à l'impact, dans la préoccupation des salariés, de la question des ascendants (au même titre, mais avec un décalage dans le temps, de ce qui s'est fait à l'égard de la petite enfance. Les ascendants, comme les enfants, constituent un facteur majeur, mais moins avoué, de l'équilibre vie professionnelle/vie familiale. Potentiellement, ce thème pourrait constituer un thème clé pour une déclinaison territoriale de la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE).
- les institutions de retraites ont une vision, pour le moment réductrice de la solidarité intergénérationnelle car essentiellement focalisée sur le grand-âge, la dépendance...et ses coûts. Certaines cherchent à mobiliser les nouveaux retraités sur l'accompagnement des personnes très âgées ; cette vision «intergénérationnelle intra générationnelle» nous semble une impasse.
- l'Etat -c'est bien connu- a beaucoup de mal à organiser de la transversalité ! Or, cette thématique est par nature transversale et ne peut donc se réduire à des politiques par cibles ou par thèmes, par ailleurs légitimes: les personnes âgées, les jeunes, la Politique de la Ville,... L'organisation, dite en tuyaux d'orgue des politiques publiques, ne facilite pas cette approche transversale indispensable. Le Plan Bien vieillir 2- 2011/2013 peut être une formidable opportunité pour sortir de ces difficultés spécifiques, puisque parmi les axes retenus, en cours de construction, on trouve le développement du bénévolat des seniors et les moyens de sortir de l'isolement.

1) LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ACTEURS OUVERTS ET MOTEURS

L'organisation des collectivités territoriales est, peu ou prou, calée sur celle des services de l'Etat. Donc la logique des tuyaux d'orgue est également prégnante.

Malgré ce handicap incontestable, on sent en contrepoint une très forte sensibilité aux conditions du « vivre ensemble », où l'intergénérationnel prend actuellement autant d'importance que l'inter-culturel ou la mixité sociale.

Les raisons de cette sensibilité et de cette ouverture nous semblent assez évidentes : avec les associations, les collectivités territoriales ont été les actrices principales des actions tant à l'égard des jeunes que des personnes âgées. En ce qui concerne les personnes âgées, comme rappelé ci-dessus, ce sont leurs initiatives propres qui ont souvent été à l'origine des services à la personne (exemple des portages de repas à domicile).

Plus que toutes autres, les collectivités territoriales sont sensibles à tout ce qui fait le « vivre ensemble ». Il est donc normal que ces collectivités arrivent, elles aussi, au passage du « faire pour » au « faire ensemble ».

Du coup, quand on analyse les expériences repérées et privilégiées, on ne sait pas trop, dans certains cas, qui a été à l'initiative de l'expérience : une association ou une collectivité territoriale.

A titre d'exemple, une coopération de grande qualité s'est instituée en 2010 entre le Conseil de Développement de la Communauté Urbaine de Poitiers et France Bénévolat. La facilité avec laquelle nous sommes retrouvés en matière d'analyses partagées est très encourageante. La typologie par champs d'actions (voir ci-dessus) a paru pertinente à ce Conseil de Développement pour repérer, analyser, capitaliser et diffuser leurs bonnes pratiques.

2) LA NÉCESSITÉ D'UN DÉCLOISONNEMENT STRUCTUREL

Cette sensibilité évidente ne suffit pas à organiser la transversalité. Qui est chef d'orchestre sur une thématique qui concerne à la fois l'adjoint aux personnes âgées, l'adjoint à la jeunesse, l'adjoint à la vie associative... et parfois plusieurs autres si la collectivité territoriale ? je ne comprends pas est-ce : la collectivité est territoriale ?

Il nous semble que sur ce sujet essentiel, les collectivités territoriales devraient inventer le concept d'ensemblier très connu dans le domaine des grands travaux, c'est-à-dire de chef de projet transversal.

3) UNE NOTION ÉMERGENTE DE « TERRITOIRE DE VIE »

C'est à partir d'une vision prospective sur le territoire que les habitants aimeraient avoir qu'on peut à la fois à la fois :

- amorcer ce décroisonnement,
 - donner une dimension éducative à ce thème,
 - mettre en place de bons partenariats et des projets communs, doublement collectifs, par des partenariats associations/collectivités territoriales et par des coopérations inter associatives.
- Il y a là, à l'évidence, un thème clé pour développer des démarches de démocratie participative.

CONCLUSIONS - IDÉES CLÉS

1) La solidarité intergénérationnelle est d'abord une question de postures et de regards : il s'agit d'arrêter de regarder les jeunes comme un « problème » et les vieux comme des « bénéficiaires ». Il s'agit de considérer jeunes et seniors comme des acteurs communs de solidarité et du « vivre ensemble ».

2) La solidarité intergénérationnelle implique de décroisonner nos pratiques et nos fonctionnements, en priorité au sein des associations et des collectivités territoriales.

3) L'innovation, souvent simple, née de trois paramètres : regards des différents, un décroisonnement fonctionnel et une interdisciplinarité.

4) La solidarité intergénérationnelle devrait constituer un thème majeur pour instituer de véritables partenariats associations/collectivités territoriales, sur la base d'objectifs communs, de plans d'actions dans la durée et de démarches d'évaluation d'impact.

5) La nécessité de capitaliser les pratiques et d'échanger sans cesse (la pédagogie par l'exemple). C'est l'objectif du document annexe. Il devrait être prolongé :

- d'une base de données nationale (France Bénévolat est prête à en assurer l'ingénierie),
- de bases de données territoriales, vecteur de démarches de démocratie participative.

6) Le besoin d'une structuration et d'un savoir-faire « d'ensemblers » à deux niveaux

- ensemblers inter associatifs
- ensemblers intra collectivités territoriales.

ANNEXE 1

SOMMAIRE DES 50 EXPÉRIENCES SÉLECTIONNÉES ET DÉCRITES PAR FRANCE BÉNÉVOLAT

- DOCUMENT À CONSULTER SUR LE SITE WWW.FRANCEBENEVOLAT.ORG

Pour mémoire, le rassemblement de ces 50 expériences ne vise pas à l'exhaustivité, mais à un repérage d'actions innovantes sur un ensemble de dix champs (typologie empirique). Nous avons essayé de les décrire suffisamment pour que d'autres aient envie de faire en prenant des contacts directs si nécessaire.

Bien sûr, c'est une invitation à rassembler d'autres expériences que nous pourrions mettre en ligne, par exemple sur www.francebenevolat.org.

1- LES ASSOCIATIONS DONT L'OBJET MÊME EST LA SOLIDARITÉ INTER-GÉNÉRATIONNELLE :

- Les Petits Frères des Pauvres, dont la mission même est d'accompagner des personnes isolées de plus de 50 ans (Leurs vieux amis) (www.petitsfreres.asso.fr)
- JAMALV (Jusqu'à la mort, accompagnons la vie) qui s'occupe de personnes en fin de vie (www.jamalv.fr)
- Lire et faire lire (www.lireetfairelire.org) où 12 000 bénévoles s'occupent de plus de 50 000 enfants pour leur donner le goût de la lecture
- Juniors Associations
- EGEE

2 - AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE :

- Pass'âges (Mazamet)
- L'aide à la lecture par l'Office des Retraités Brestois
- La Fondation Boulanger (Villeneuve d'Ascq)
- Relais Rive Droite (Brest)

3 - AUTOUR DES TRANSMISSIONS :

3.1 Transmission des savoirs :

- Sur le chemin de l'école (Médica France)
- L'outil en main (Troyes, puis Réseau national)
- L'atelier de la filature du pont de fer (Lassalle Gard)
- Zyva *Un stage et Après* (Neuilly sur Seine)

3.2 Transmission de mémoire :

- Unis Cités / Programme Passeurs de mémoire
- MJC La Fabrique (Lille)
- Générations et Culture (Nord)
- Racontes moi la vie (Loos)
- Programme Maisons de Retraites (Reims)

4- AUTOUR D'ACTIVITÉS CULTURELLES EN MAISONS DE RETRAITES OU À L'HÔPITAL :

- Cœurs en fête
- Se canto
- Les tréteaux Blancs (Neuilly sur Seine)

5 -AUTOUR DE LA COHABITATION :

5.1 Cohabitation intergénérationnelle :

- PariSolidaire (Paris)
- Nantes Renoue (Nantes)

5.2 Cohabitation et urbanisme :

- Programme HLM (Issy Les Moulineaux)
- OPAC de Mulhouse
- Ste Apollinaire (Banlieue de Dijon)

6- AUTOUR DU PARRAINAGE :

- Fédération UNAPP (Union des associations de parrainage de proximité)
- Grands parrains et petits filleuls
- Parrains par'mille
- Actenses

7- AUTOUR D'ASSOCIATIONS À MULTI ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES :

- Association Seniors actifs et solidaires
- Grandparenfant
- Maison de quartier de Wazemmes (Lille)
- MAMI (Toulon)
- Dixième famille (Mantes la Jolie)

8- AUTOUR DU FAIRE ENSEMBLE :

- Cuisinez l'âge
- Recettes d'hier et d'ailleurs (Besançon)
- Wellouej (Lille)
- Ensemble Demain

9-AUTOUR DE L'ÉVÉNEMENTIEL :

- Mix'âges (Angers)
- La fête des voisins
- Lilliput (Paris)

10 -AUTOUR DE LA SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ :

- Délidémo (Paris)
- Equinoxe (Paris)
- Croix-Rouge / Visite de malades en hospitalisation à domicile (Puteaux-Hauts de Seine)
- Dosansol (Châteauroux)
- *Veilleurs entre voisins* (Voisins les Bretonneux)
- Petits Frères des Pauvres / *Voisin-âge* (Paris)
- Au bout du fil
- Voisins solidaires

ANNEXE 2

SOLIDARITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES : STRUCTURES RESSOURCES ET BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIONNÉE

STRUCTURES RESSOURCES :

- Plan *Bien Vieillir 1*
- Association Pour l'Autobiographie (APA) *Le garde mémoire* - <http://sitapa.free.fr>
- Unis-Cité : dispositif *Passeurs de mémoire* www.passeursdememoire.relexinteractive.com
- Revue *Gérontologie* contact@gerontologiesansfrontieres.fr
- www.accordages.com
- Les Mémoires de vie www.memoiredesvies.com
- Le programme européen « Tramp »

BIBLIOGRAPHIE :

- *L'intergénération: une démarche de proximité* M. Malki - La Documentation Française 2005.
- *Comment développer une action intergénérationnelle ?* ATOUTAGE - www.senioractu.com
- *Jeunes et seniors au service de la solidarité locale* - Séminaire FB Novembre 2008
- *Génération* - Alternatives Economiques - Hors série n° 85 - 2010
- *L'idole et l'abject* - Jean Maisondieu Bayard Editions 1995
- *L'entrée en retraite : nouveau départ ou mort sociale ?* D. Thierry - Editions Liaisons 2006
- *Seniors et Cité* - Rapport CESE 2009 - Rapporteuse : Monique Boutrand
- *L'engagement bénévole des retraités : une implication réfléchie !* - France Bénévolat 2007
- *L'engagement bénévole des jeunes* - France Bénévolat 2008
- *Le renouvellement et la formation des dirigeants associatifs* - France Bénévolat 2007
- *La France Bénévole 2010* - Recherches et Solidarités/France Bénévolat

France Bénévolat, association d'Utilité Publique, a pour vocation de développer le bénévolat associatif. Trois missions résument ses actions : orienter toute personne qui le souhaite vers un bénévolat adapté, accompagner les associations dans l'accueil et l'animation de leurs bénévoles et valoriser le bénévolat. Pour ce faire, France Bénévolat s'appuie sur un réseau de plus de 80 centres départementaux ainsi que sur le site www.francebenevolat.org



Au travers d'une large étude, menée auprès de 50 associations partenaires, sur la solidarité intergénérationnelle pratiquée dans les associations, mais aussi mise en œuvre grâce aux actions des associations, France Bénévolat a réalisé un vaste panorama des pratiques actuelles, et interrogera le rôle essentiel de la solidarité intergénérationnelle dans les politiques des collectivités territoriales.



contact@francebenevolat.org
www.francebenevolat.org
127 rue Falguière - Hall B1 - 75015 Paris